

# Projet pédagogique de l'ALSH



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

LA ROCHE-NEUVILLE

ÉTÉ 2021



# PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

✉ Mairie  
1 rue de la Roche de Maine  
Loigné sur Mayenne  
53200 LA ROCHE-NEUVILLE

☎ 02.43.07.28.71

**N° de l'organisateur : 053ORG0133**

✉ ALSH (ouverture par le portail de l'école primaire de la Roche Fleurie)  
Impasse des Morillands  
Loigné sur Mayenne  
53200 LA ROCHE-NEUVILLE

☎ 02.43.07.65.92 ou 06.07.07.78.10

## ○ Période et horaires de fonctionnement

**ALSH juillet 2021** : quatre semaines, de 9h à 17h

- Du 7 au 9 juillet
- Du 12 au 16 juillet
- Du 19 au 23 juillet
- Du 26 au 30 juillet

**ALSH août 2021** : 1 semaine + 2 jours, de 9h à 17h

- Du 23 au 27 août
- Lundi 30 et mardi 31 août

**Pause déjeuner** de 12h à 13h30

**Accueil périscolaire** :

- Matin : 7h30 à 9h
- Soir : 17h à 18h30

## ○ Équipe d'animation été 2021

	<b>JUILLET 2021</b>	<b>AOUT 2021</b>
<b>Directrice</b>	Marion CHAUVEAU	Angélique CORMIER
<b>Animateurs BAFA</b>	Sophie DROCHON Fantine FORESTIER Fabien LE MASSON Zoé CHAUVEAU Angélique CORMIER	Sophie DROCHON Fantine FORESTIER Fabien LE MASSON Marion CHAUVEAU
<b>Animateur stage BAFA</b>	Mathys MINZIERE	



Des animateurs ou des bénévoles pourront venir compléter l'équipe d'animation lors des temps-forts, ou si les effectifs sont élevés.

## ○ Cadre de l'accueil de loisirs

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'accueil de loisirs de La Roche-Neuville.

Dans l'école maternelle, nous pouvons utiliser :

- La grande salle de motricité
- Les deux classes de maternelle
- Le matériel de motricité
- Les toilettes (adaptées aux petits)
- La cour extérieure (avec des vélos et trottinettes pour les petits, la structure de jeux et le préau)

Dans l'école primaire, nous pouvons utiliser :

- La salle du hall
- Trois classes
- Les toilettes filles
- Les toilettes garçons
- La cour extérieure (terrain de basket et de football, table de ping-pong et un petit préau)

Dans l'accueil de loisirs, nous utilisons :

- Les 2 salles
- Le bureau de la directrice
- Les toilettes
- La petite cour extérieure

Il y a des pôles permanents pour les enfants : dînette, legos, voiture, livres...

Tous les locaux se trouvent dans la même enceinte, ce qui sécurise le cadre.

Le restaurant scolaire se trouve juste à côté du bâtiment maternel.

Nous l'utilisons aussi pour certains ateliers (micro-ondes, plaques électriques, four, réfrigérateur...).

Nous avons aussi à notre disposition le terrain de football, le terrain de tennis, les terrains de boules et le terrain multisports de la commune.

Toutes les familles reçoivent les règlements intérieurs des services périscolaires et extrascolaire en début d'année (cantine, garderies, TAP et accueil de loisirs).

Elles sont donc informées des modalités d'inscriptions, des tarifs et des conduites à tenir.

Le projet d'organisation et de fonctionnement s'appuie sur le projet éducatif de la commune, rédigé par Monsieur le Maire et les élus de la commission jeunesse.

Enfin, la commune de La Roche-Neuville a signé un PEDT en 2014, réactualisé en 2017 puis en 2020, et fait partie du territoire CEJ avec la communauté de communes de Château-Gontier-sur-Mayenne.

## ○ Effectif de l'accueil extrascolaire



L'accueil de loisirs est destiné aux enfants âgés de 2 ans et demi à 12 ans. **Les jeunes doivent cependant être propres.** Si cela n'est pas le cas, nous pourrions refuser de garder l'enfant.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à la demi-journée ou à la journée complète. Généralement, une vingtaine d'enfants (en moyenne) sont présents l'été.

Nous proposons aussi des activités d'jeunes, qui seront adaptées en fonction du contexte sanitaire.

Toutes les familles doivent fournir les documents demandés à l'inscription de leur(s) enfant(s).

L'ALSH ouvre ses portes aux enfants habitants d'autres communes.

Les communes d'Houssay et Marigné-Peuton se sont engagées, par convention, à participer au déficit à hauteur de 5 € par demi-journée, ou 10 € par journée entière par enfant.

o Tarifs été 2021 :

Les tarifs dépendent du quotient familial des familles (inférieur ou supérieur à 900) ; et pour l'accueil de loisirs, du mode d'inscription choisi (à la demi-journée ou à la journée).

<b>TARIFS 2020-2021</b>		
	<b>TARIF FAMILLES</b>	
	<b>Q.F. ≤ à 900€</b>	<b>Q.F. &gt; à 900€</b>
<b>Demi-journée ALSH</b>	4,90 €	5,10 €
<b>Journée ALSH</b>	9,80 €	10,20 €
<b>Petite journée sortie (sans repas)</b>	12,25 €	12,75 €
<b>Grande journée sortie (sans repas)</b>	14,80 €	15,30 €
<b>Nuitée ou soirée ALSH (repas inclus)</b>	5,10 €	5,60 €
<b>Activités simples 11-15 ans</b>	4,95 €	5,20 €
<b>Activités extérieures 11-15 ans</b>	12,25 €	12,75 €
<b>Repas enfant</b>		3,95 €
<b>Repas adulte</b>		7,00 €
<b>Accueil périscolaire matin : 7h30-8h50</b>	1,73 €	1,83 €
<b>Accueil périscolaire matin : 8h01-8h50</b>	0,91 €	0,96 €
<b>Accueil périscolaire soir : 17h-18h30</b>	2,45 €	2,55 €
<b>Accueil périscolaire soir : 17h-17h45</b>	1,36 €	1,42 €
<b>Pénalité de retard périscolaire ou non-respect des règlements</b>		2,55 €

# OBJECTIFS PROJET ÉDUCATIF DE LA COMMUNE

**5 objectifs éducatifs** ont été déclinés par Monsieur le Maire et la commission jeunesse :

- Permettre à chaque jeune de vivre un temps de loisirs
- Favoriser l'autonomie des jeunes en fonction des besoins et des caractéristiques de chacun
- Vivre dans le respect de l'autre et de son environnement
- Ouvrir le jeune à différentes formes de culture
- Contribuer au dynamisme de la commune

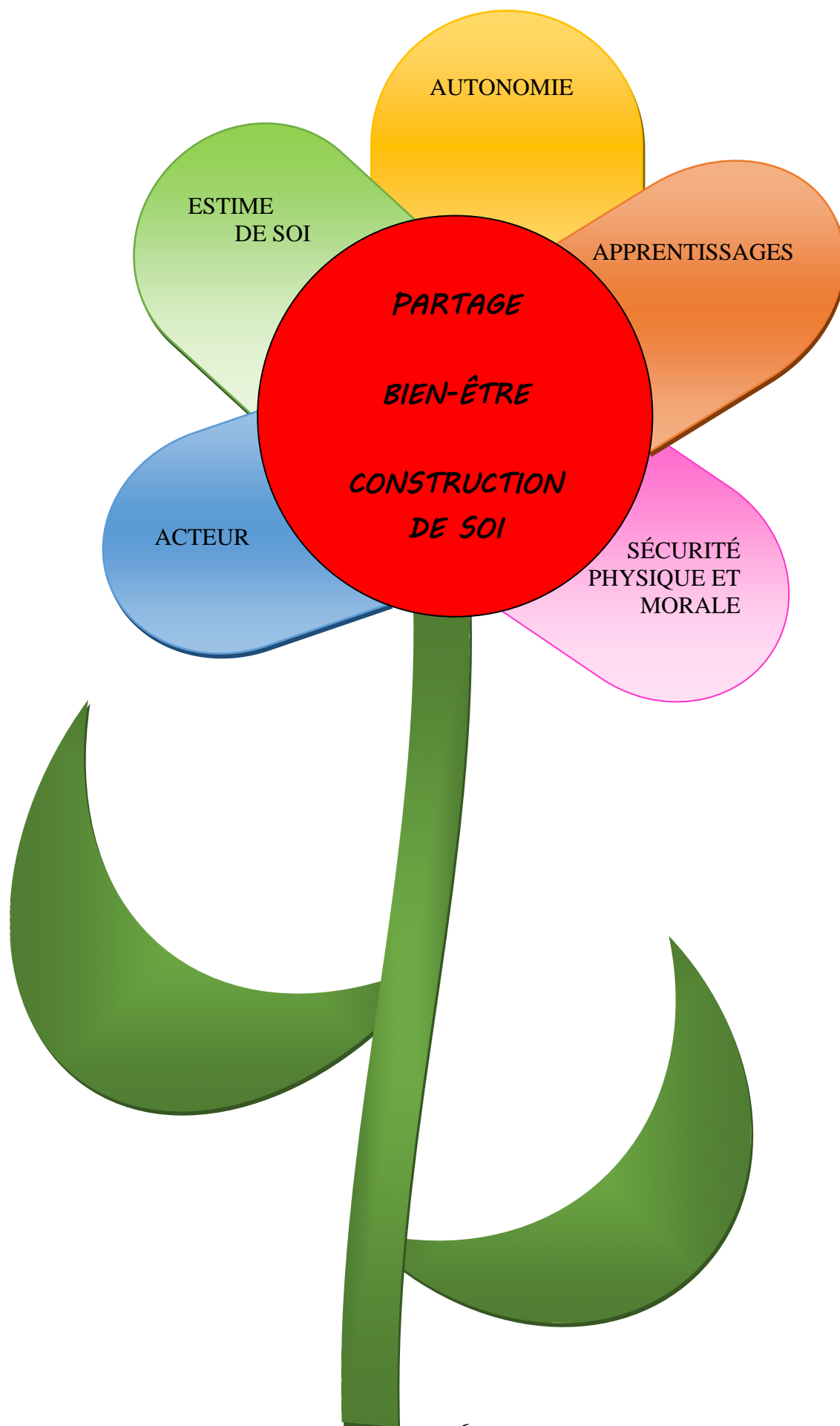


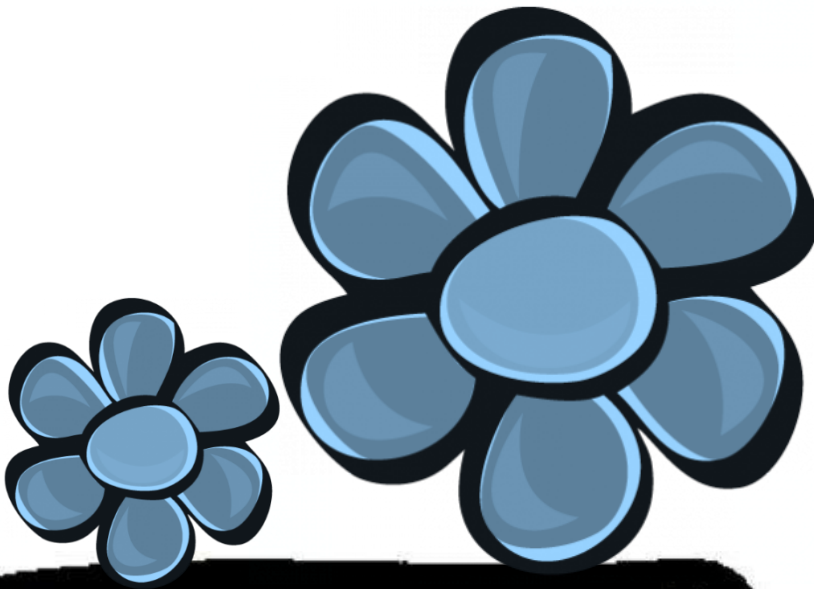
Dans ses objectifs, des moyens ont été associés.

- ✓ **Permettre à chaque jeune de vivre un temps de loisirs**
  - Prendre en charge partiellement les temps d'accueil
  - Tenir compte du rythme de chacun et de ses envies
  - Rendre visible les services disponibles sur la commune
  - Proposer des activités variées, et des interventions diversifiées
  - Favoriser l'accueil de tous les jeunes de la commune
- ✓ **Favoriser l'autonomie des jeunes en fonction des besoins et des caractéristiques de chacun**
  - Communiquer avec les familles
  - Responsabiliser les plus grands envers les petits
  - Valoriser les jeunes
  - Participer aux tâches et à la vie collective
  - Offrir un espace d'écoute et d'expression
  - Proposer des activités adaptées
- ✓ **Vivre dans le respect de l'autre et de son environnement**
  - Adapter sa tenue et son langage à la vie en collectivité
  - Proposer des rencontres intergénérationnelles
  - Sensibiliser les jeunes à la préservation de l'environnement et des biens communs
  - Accepter les différences, et en faire une richesse
- ✓ **Ouvrir le jeune à différentes formes de culture**
  - Multiplier les rencontres avec les cultures du monde et de l'Europe
  - Proposer des activités innovantes
  - Organiser des sorties et des interventions à visées artistiques et culturelles
  - Favoriser les interactions avec le monde urbain
- ✓ **Contribuer au dynamisme de la commune**
  - Interagir avec les associations, l'école, la bibliothèque et la commission action sociale de la commune
  - Faire appel aux personnes ressource et à la vie économique locale
  - Renouveler le conseil municipal d'enfants
  - Profiter des infrastructures présentes sur la commune
  - Impliquer les élus locaux
  - Rester ouvert à la mise en place d'une junior association (si jeunes motivés)
  - Utiliser les supports informatiques
  - Publier des articles dans les journaux
  - Organiser des ateliers participatifs intergénérationnels
  - Mobiliser les jeunes sur les projets et l'entretien de la commune

De ces objectifs, en découlent des objectifs pour l'ALSH (**partage, bien-être, et construction de soi**) orientés selon les besoins des enfants.

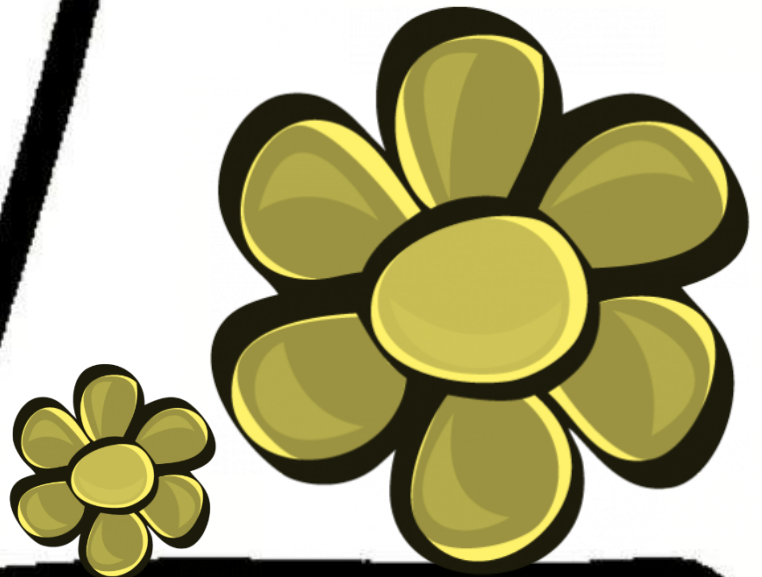
Ces derniers seront mis en place selon différents moyens (se référer aux pots de fleurs).





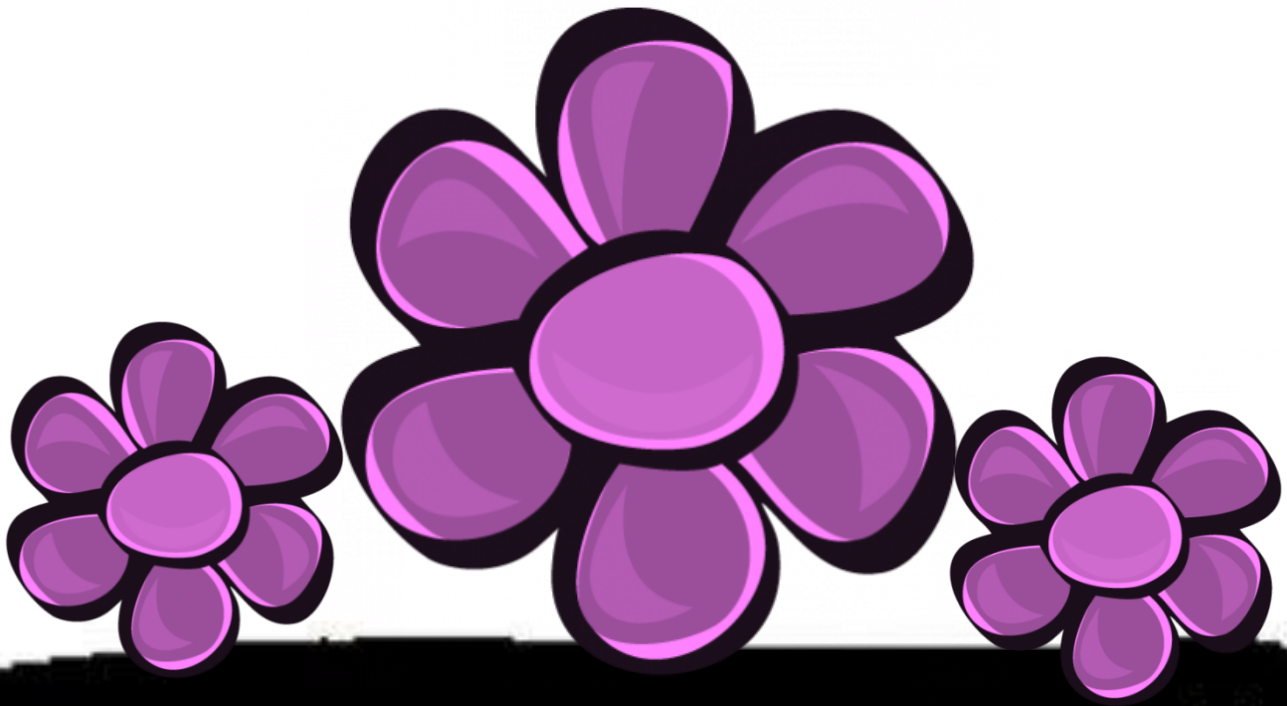
## ACTEUR

- Proposer aux enfants différents temps avec choix du matériel, de l'activité et de l'animer s'ils le désirent.
- Mettre du matériel en libre-service (ciseaux, colle, ballons, jeux de société...)
- Impliquer les enfants dans le rangement et l'entretien du matériel utilisé
- Prendre conscience de l'importance de son environnement



## AUTONOMIE

- Sensibiliser les enfants aux gestes d'hygiène du quotidien grâce à la mise en place d'affiches dans des lieux stratégiques (WC, robinets, ...) et insister sur l'importance des gestes barrières
- Sensibiliser les enfants au tri sélectif (poubelles jaunes, grises et papier)
- Permettre aux jeunes d'acquérir de l'autonomie dans la journée (apprendre à se gérer : habillage, déplacements, prendre soin de ses affaires...)



# SÉCURITÉ PHYSIQUE ET MORALE

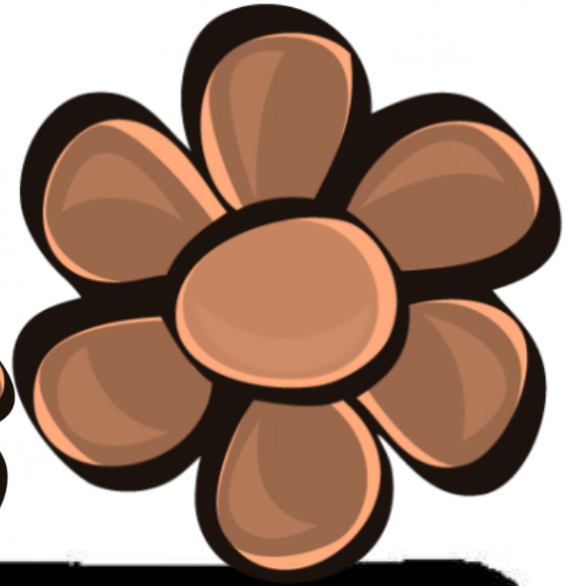
- Programmer des temps calmes après le déjeuner (détente, relaxation...)
- Répartir les jeunes selon 2 tranches d'âge et adapter les activités en respectant le protocole sanitaire
- Mise en place d'un temps de repos et/ou d'un ludo-réveil pour les petits (3-5 ans)
- Proposer aux enfants de faire des jeux de connaissance et de coopération
- Instaurer, de façon ludique, des règles de vie pour chaque tranche d'âge
- Être attentif au langage utilisé par l'équipe d'animation et les enfants
- Utiliser des panneaux et/ou envoyer des mails, qui informent les familles de divers renseignements
- Organiser des réunions bilans, toutes les semaines, avec l'équipe d'animation
- Décorer les salles d'activités pour que les enfants se sentent à l'aise et en vacances
- Autoriser les doudous lors du périscolaire et de la sieste pour les petits (importance d'un repère réconfortant, d'un lien avec la maison)
- Être garant d'un bon accueil





## ESTIME DE SOI

- Mise en place d'un système pour faire le bilan de la journée (par jour, ressenti positif ou négatif)
- Mise en place d'une boîte à idées pour les enfants et les familles.
- Instaurer des temps d'échange avec les enfants pour être à leur écoute.
- Organiser des sorties et / ou faire appel à des intervenants extérieurs
- Valoriser les jeunes au quotidien



## APPRENTISSAGES

- Mettre en place des activités variées, originales, ludiques et pédagogiques à la fois
- Proposer des journées d'animation à thème ou accessoirisées (une par semaine)
- Favoriser les activités faisant appel à de nouveaux matériaux
- Innover avec les intervenants
- Mettre l'accent sur les fabulations
- Travailler l'imaginaire
- Instaurer des temps de comptines, chants, chorégraphies...
- Organiser des menus à thème en collaboration avec la cuisine centrale de Quelaines.

# LE PROJET D'ANIMATION

Le projet d'animation a été réalisé par l'équipe d'animation lors des réunions de préparation. En général, il y a 3 ou 4 réunions de préparation pour l'été (présentation, programmes d'activités, projet pédagogique, décorations...).

A cause de la conjoncture actuelle, le programme initial a été modifié et adapté à la situation. Les sorties ont été annulées, tout comme les échanges entre tranches d'âges et intergénérationnels.

L'équipe d'animation propose tout au long du mois :

- Des activités variées et diversifiées : culturelles, sportives, artistiques, sorties...
- Des grands jeux
- Des ateliers permanents (jeux de société, livres, ballons...)
- Des jeux d'intérieurs et d'extérieurs tout au long des semaines
- Des activités animées par des intervenants extérieurs en lien avec nos thèmes de la journée



Les animateurs préparent à l'avance leurs activités, il est important que tout soit bien pensé !

Une activité bien préparée est une activité bien menée !

Le programme de la semaine sera affiché à la vue de tous.

L'objectif principal étant d'informer les familles sur le planning de la semaine pour leur(s) enfant(s).

Cependant, au vu de l'état sanitaire, nous avons fait le choix de ne pas inscrire d'activités sur le programme ; seul apparait le thème de la journée. Cela évite toute déception des enfants et des familles. Nous nous adaptons au protocole et à la météo.

Par ailleurs, si un enfant n'est pas intéressé par l'activité, il n'est pas obligé d'y participer. En effet, cela reste un temps de vacances, de loisirs.

Mais attention, un enfant ou un jeune qui ne respecte pas les règles et qui a un comportement violent (aussi bien physique que verbal) sera dans un premier temps, rappelé à l'ordre, puis exclu (sous accord du maire de la commune) si récidive.

L'équipe d'animation est formée de personnes compétentes, responsables et dynamiques. Nous sommes disponibles et à l'écoute des familles.

La communication entre animateurs est primordiale au sein de notre équipe, elle participe au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Une fiche de suivi est mise en place, elle sert à indiquer les informations importantes communiquées par les familles ou à transmettre les informations au reste de l'équipe sur ce qui a pu se passer dans la journée. Toute l'équipe doit donc en prendre connaissance chaque jour.

Il est important de rappeler que l'alcool et la drogue sont interdits, et feront l'objet de sanctions prévues par la loi.

La cigarette n'est pas admise dans les locaux de l'accueil de loisirs.

## Évaluation du projet :

- Réunions bilan entre l'équipe, tous les jeudis soir, après le départ des enfants (voire plusieurs réunions dans la semaine si besoin)
- Réunion de mi-stage avec le/les stagiaire(s) BAFA, et évaluation finale à la fin du mois
- Échanges enfants/animateurs : importance de leurs opinions
- Réunion avec la commission jeunesse de la commune

## Taux d'encadrement :

### ✓ Baignade :

- 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans

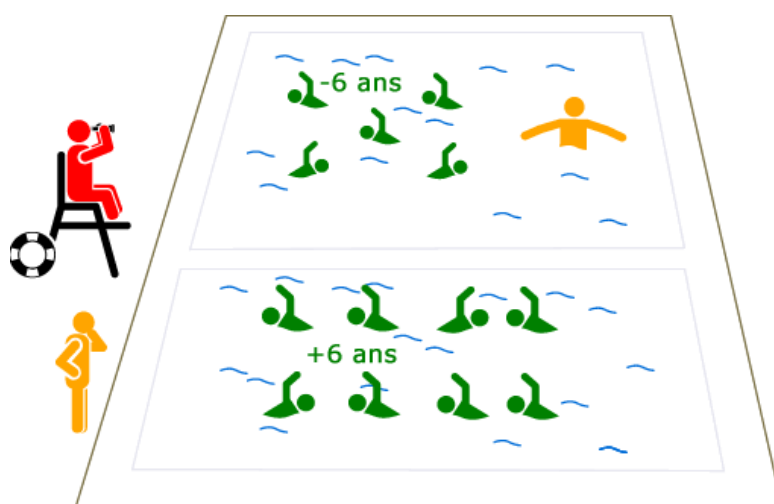
### ✓ Accueil extrascolaire :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

### ✓ Accueil périscolaire :

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

Nous bénéficions des taux d'encadrement élargis, car la commune de Loigné sur Mayenne a signé un PEDT.



# JOURNÉE TYPE ALSH – Été 2021

## 2 pôles distincts (3-5 ans et 6-12 ans) pour toute la journée

7h30 – 8h50 : Garderie du matin (aération des salles)

2 animateurs titulaires arrivent pour 7h25.

Les autres arrivent pour 8h30

Lavage des mains à l'arrivée de chaque enfant

9h45 – 10h : Mise en place (petits jeux, chants, danse du centre, présence des enfants ...)

10h – 11h45 : Activité du matin

11h45 – 12h : Passage aux toilettes + lavage des mains

12h – 13h30 : Déjeuner (désinfection et aération des salles)

Les repas sont livrés par le restaurant scolaire de Quelaines St Gault.

*Les animateurs ont connaissance des allergies alimentaires des enfants, grâce aux fiches sanitaires.*

*Tous les enfants doivent goûter les plats, en petite quantité s'ils n'aiment pas (exception allergies).*

*A la fin du repas, ils débarrassent leur table.*

13h30 – 14h15 : Temps calme (lecture, sieste, jeux de société, relaxation...)

14h15 – 16h : Activité après-midi // Sieste et ludo réveil pour les 3-5 ans

16h – 16h30 : Goûter

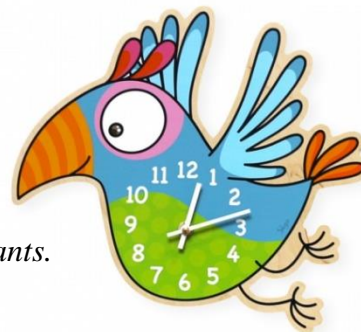
16h30 – 17h : Temps libre (petits jeux...) = pendant le départ échelonné des enfants.

Lavage des mains au départ de chaque enfant

17h – 18h30 : Garderie du soir

2 animateurs titulaires restent jusqu'à 18h30

Les autres peuvent partir à 17h15 (selon taux d'encadrement), et si tout est bien rangé et/ou préparé pour le lendemain (exception possible lors des réunions)



⇒ **Lavage des mains à chaque entrée et sortie des enfants**

⇒ **Aération des salles au cours de toute la journée**

- L'animateur, qui sort de l'accueil de loisirs avec les enfants, doit prévenir l'équipe, et être en possession des fiches sanitaires (d'une tablette) et d'une pharmacie.
- Les pique-niques sont fournis par les familles.
- Rangement des salles après chaque activité (nettoyage des tables, du matériel et balayer si besoin)
- Une personne (agent communal) est présente pour la cantine et le ménage de l'accueil de loisirs.
- Nous demandons aux familles de prévoir le doudou et une tenue de rechange pour les petits, ainsi qu'une tenue adaptée en fonction des activités prévues (baskets, casquettes, vêtement de pluie ...) et une gourde.



# MISSIONS DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

## ➤ ANIMATEUR

- Garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Accueillant, dynamique, responsable, créatif, patient, disponible, respectueux, pédagogue
- Fait preuve d'initiative
- S'adapte aux différentes situations
- Est à l'écoute des enfants et de son environnement
- Communique avec l'équipe et les familles
- Connaissances des règles de sécurité et de la loi
- Respecte l'organisation établie par l'équipe
- Prépare son activité et son matériel
- Doit savoir gérer son temps d'activité
- Gère son animation (anticipation, préparation, déroulement, rangement, évaluation)
- Gère le rythme et la fatigue des enfants
- Arrive à l'heure
- Ne fume pas devant les enfants
- Veille à la sécurité dans toutes les situations
- Ne passe pas son temps avec son téléphone !
- A connaissance du protocole sanitaire



## ➤ DIRECTEUR

- Conseille
- Disponible et à l'écoute
- Connaissance de la réglementation (encadrement, hygiène, sécurité...)
- Suivi des stagiaires : formateur
- Garant du projet pédagogique
- Tâches administratives
- Gestionnaire

*Le directeur a également les mêmes missions que l'animateur.*



*Ce projet d'organisation et de fonctionnement sert de base de travail et de référence permanente à l'équipe d'animation.*  
*Ce document définit les conditions dans lesquelles se dérouleront les différentes actions qui seront menées tout au long des semaines de fonctionnement de l'accueil.*



Accueil de Loisirs Sans Hébergement de La Roche-Neuville